

## LISTE DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

reconnues par le C. I. O. mais dont les sports ne figurent pas au programme des Jeux olympiques:

*Fédération internationale de volleyball:* 66, boulevard de Strasbourg, Paris Xe.

*Fédération internationale de roller-skating:* p. a. M. Fred. Renkewitz, président, villa Bella, Montreux (Suisse).

*Fédération internationale de boules:* p. ad. M. Jean Jasserand, président, rue de Brest 25, Lyon (France).

*Fédération internationale de judo:* Stadio Nazionale, Roma.

*Fédération internationale de pelote basque:* Los Madrazo 11, Madrid.

*Fédération internationale de tir à l'arc:* p. a. M. Henry Kjellson, Gumshornsgatan 11, Stockholm. (Was on the Olympic Programme in 1908 and 1920.)

### AUTRE FÉDÉRATION INTERNATIONALE RECONNUE PAR LE C. I. O.:

*Fédération internationale de médecine sportive:* Stadio Nazionale, Roma.

## Le Président du C. I. O. et la presse

(Deutsche Uebersetzung: siehe Ende des Bulletins.)

M. Avery Brundage a entrepris en août et septembre derniers un voyage « olympique » en Europe. Il a visité successivement Budapest, Vienne, Innsbruck, Lausanne, Rome, Munich, Garmisch et Londres. Il est naturel, vu la personnalité de l'intéressé, que la presse se soit intéressée à lui et qu'elle lui voua de longues colonnes dans les journaux. M. Brundage se prêta du reste de fort bonne grâce à toutes les interviews sollicitées. A son retour en Amérique, M. Brundage donna à la presse ses impressions sur son voyage en Europe. Malheureusement certaines agences déformèrent les informations données par le président du C. I. O. ou les interprétèrent à leur façon, tant et si bien que (pour ne prendre que deux exemples parmi les plus frappants) les journaux *L'Equipe* de Paris et le *Sport* de Zurich, toujours en s'inspirant de nouvelles reçues de l'étranger et certainement sans mauvaises intentions, se lancèrent en critiques acerbes contre M. A. Brundage.

Afin de renseigner nos lecteurs, ainsi que la presse en général, nous avons demandé au président Brundage de répondre à certaines questions ayant trait aux attaques dont il fut l'objet. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ci-après la lettre qu'il nous a adressée et qui ne nécessite aucun commentaire de notre part.

Chancellerie du C. I. O.

27 octobre 1953.

Monsieur Otto Mayer,  
Chancelier du C. I. O.

Lausanne.

Cher Mayer,

Votre lettre du 21 octobre ainsi que la page de *Sport* contenant un article intitulé « Olympisches Wetterleuchten » ont retenu toute mon attention. Les remarques, citées par *Sport*, qu'on m'attribue dans l'histoire de *L'Equipe* sont inventées de toutes pièces.

Jamais je n'ai fait de telles déclarations, ni en public, ni en privé. Cet extrait de *L'Equipe* confirme l'opinion exprimée par *Sport* dans le premier paragraphe de son article, c'est-à-dire que les rapports de presse soient examinés avec circonspection.

Quant au Sport-Toto, j'ai, à mon retour d'Europe, au cours d'une conférence de presse à New-York, déploré que le Comité olympique des Etats-Unis ne puisse disposer de pareilles sources de revenus (c'est contraire à la loi aux Etats-Unis). A maintes reprises, j'ai mentionné le beau travail accompli par les comités nationaux olympiques dans les pays d'Europe, grâce à l'argent du Sport-Toto, en particulier en Italie et en Autriche, où on l'emploie à l'aménagement de terrains de sport et au développement du sport amateur et de l'idéal olympique dans les écoles et dans les clubs.

J'admets l'intolérance dont on m'accuse dans l'article de *L'Equipe*. Je suis intolérant à l'égard des professionnels qui cherchent à concourir comme des amateurs, tout comme je suis intolérant à l'égard de toutes autres formes de malhonnêteté, de fraude ou d'imposture.

En ce qui concerne les « amateurs d'Etat » une lettre circulaire a été adressée à ce sujet qui sera discutée à fond, le printemps prochain, lors de nos rencontres avec les fédérations internationales et les comités nationaux olympiques. Tout athlète bénéficiant de la part de son gouvernement de subventions et de traitements spéciaux pour pouvoir s'adonner au sport n'est pas plus un amateur que l'étudiant des Etats-Unis à qui une institution scolaire accorde des subventions et des traitements spéciaux pour jouer au football. (Depuis longtemps déjà, les autorités scolaires ont reconnu les conditions scandaleuses où se trouve le football dans les collèges des Etats-Unis, et elles s'efforcent d'y mettre bon ordre. Il en résulte que ce sport a été supprimé ou restreint dans bon nombre d'institutions.)

Quant à mon « goldenen Leben » (vie dorée), auquel fait allusion *l'Equipe*, vous pouvez les informer que les moindres sous que j'ai jamais possédés, je les ai gagnés par mon propre effort.

La déclaration faite par *Sport* dans son article, selon laquelle, pratiquement, l'amateurisme pur n'existe pas, même en Amérique, est absolument ridicule. Le sport, le véritable sport, ne peut et ne doit être qu'amateur. S'il ne l'est pas, il n'est qu'une branche de l'entreprise commerciale des divertissements et n'est plus du tout du sport. Oublie-t-on qu'Adhémar Ferreira da Silva, le sauteur brésilien, champion olympique du triple saut, a, pour conserver sa qualité d'amateur, refusé d'accepter la maison qu'on lui offrait pour sa famille (et dont, sans doute, il avait besoin)? Oublie-t-on que Knute Gleie, l'habile nageur (*breast and stroke*) danois, détenteur du record mondial, a perdu son titre de champion du Nord, pour s'être refusé à négliger ses études et son travail afin de s'entraîner en vue de cette compétition? A-t-on oublié que Jeannette Altwegg, championne olympique de patinage artistique, a refusé plusieurs propositions lucratives, attachant davantage d'importance à sa qualité d'amateur? Oublie-t-on que des milliers et des milliers d'autres, dans le monde entier, et en nombre toujours plus grand, considèrent que le sport est un jeu, et seulement un jeu, et prennent plaisir à leurs activités athlé-

tiques comme amateurs, sans demander pour cela des dédommagements spéciaux d'aucune nature?

Il semble de bon ton, aujourd'hui, dans le journalisme, de démolir plutôt que de construire. Si un banquier se soustrait à des poursuites judiciaires, la presse ne manque pas de s'emparer de l'affaire, mais jamais elle ne parle des 100 000 autres banquiers qui demeurent fidèles à leurs engagements. Si un amateur éminent devient professionnel on donne une large publicité à son cas, mais on ne juge pas intéressant de mentionner que 999 autres restent des amateurs.

Dans le sport, évidemment, il y a des tricheurs, comme dans tous les autres champs d'activité. Les organisations de sport amateur doivent s'en remettre à la bonne foi des autres, et ne disposent, malheureusement, ni d'une police, ni d'une armée pour les aider. Nos amis journalistes serviraient davantage la cause en découvrant et en révélant la malhonnêteté qu'en dépréciant les efforts de ceux qui essayent de maintenir le sport pur et propre.

Comme il le laisse entendre dans son article, *Sport* a en effet tout lieu de se méfier de l'origine de ces attaques outrageantes contre l'amateurisme, le code olympique et le C. I. O.

Votre tout dévoué,  
(Signé) Avery Brundage.

---

## Réponse à Monsieur Arnold Kaech

*Directeur de l'Ecole fédérale suisse de gymnastique et de sport.*

**(Deutsche Uebersetzung: siehe Ende des Bulletins.)**

J'ai lu avec énormément d'intérêt, je dirais même de plaisir, votre conférence sur la « Situation actuelle de l'éducation physique », parue dans le *Bulletin* N° 42 du C. I. O. Probablement parce que j'y retrouve la plupart des idées que je défends journellement, presque dans les mêmes termes! Les conclusions auxquelles une longue carrière de dirigeant de sports m'a amené correspondent aux vôtres et il est toujours agréable de se sentir en communauté d'idées avec une personnalité éminente.

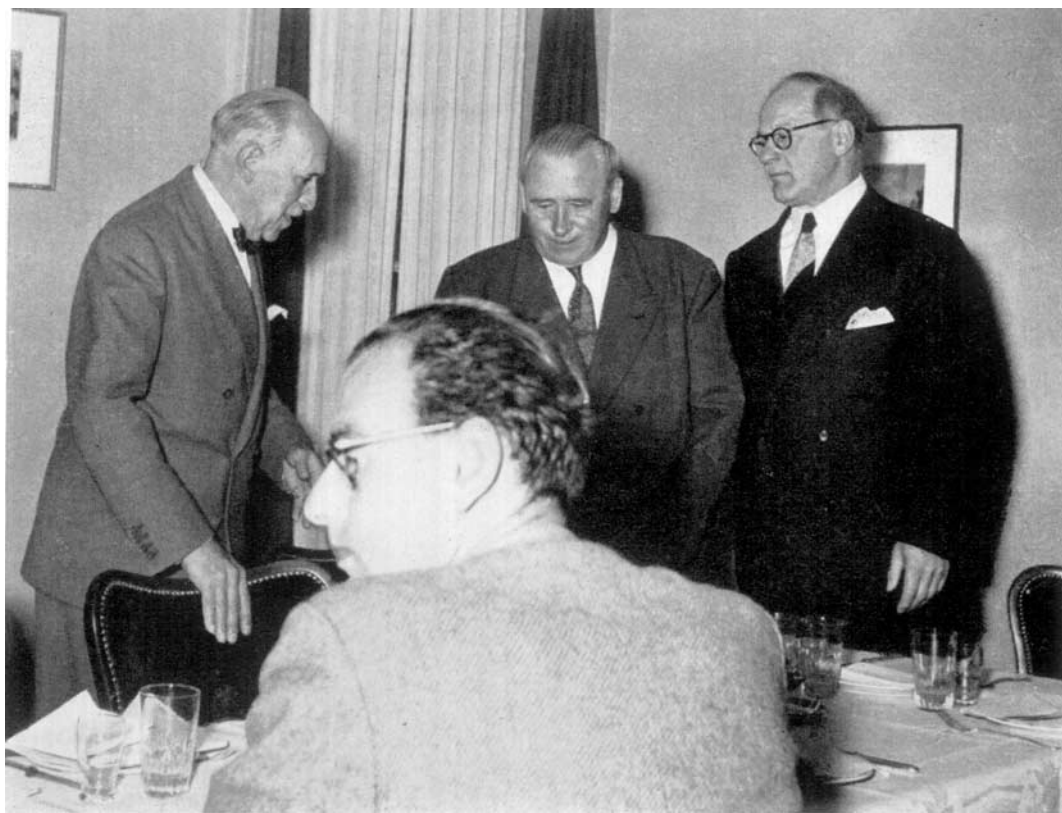
J'aurais probablement tenu, en tout cas, à vous le dire, si je n'avais été, d'autre part, tenté de vous écrire pour vous parler au contraire d'un point sur lequel je diffère un peu d'avis avec vous.

Vous semblez, si je comprends bien, mettre presque sur le même plan et vouloir condamner au même titre le sport professionnel et commercialisé et les grandes compétitions où seules peuvent encore se présenter les « vedettes ». C'est sur ce point que je ne vous suis pas complètement.

Non pas que je considère qu'il faille faire de la « politique des vedettes » un but, et que je ne m'aperçoive pas, comme vous, du danger que cela présente. Mais parce que je pense qu'elle n'est pas entièrement condamnable, comme l'est le sport professionnalisé. Comme vous, je constate en effet que les *grandes épreuves* ont tendance à n'être plus accessibles qu'à des êtres exceptionnels; la réflexion que vous avez entendue à un concours de ski est déjà réalité dans d'autres sports restés amateurs (le « concours hippique » devenu « jumping » par exemple). Mais je ne pense pas que ce soit un mal comparable au spectacle sportif commercialisé.

J'admets la « vedette » et la recherche de la vedette, et je la crois même nécessaire, à condition seulement (et là nous nous rencontrons de nouveau) que son utilisation ne soit pas un *but*, mais seulement un *moyen*!

J'admets aussi que certaines compétitions, rares et limitées, ne puissent plus réunir que des vedettes, car cela ne peut être dangereux s'il subsiste une majorité d'autres



LE PRÉSIDENT DU C. I. O. A FAIT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE EN SEPTEMBRE 1953, A LAUSANNE

*De g. à dr. debout: M. Angelo Bolanaki, membre du C. I. O. pour la Grèce; M. Marcel Henninger, président du Comité olympique suisse; M. Avery Brundage, président du C. I. O. Assis: M. Goldsmith, représentant de l'agence américaine « Associated Press ».*

compétitions accessibles à tous. Que les Championnats olympiques et les Championnats du monde soient dans ce cas n'enlèvera pas l'intérêt de toutes les autres compétitions organisées toute l'année dans le monde entier.

Mais que chaque dimanche, dans tous les coins du pays, il n'y ait plus que des professionnels du football qui attirent la foule, là est le danger. Les professionnels tuent le sport, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, tandis que les vedettes exceptionnelles attirent vers le sport.

Ce qu'il ne faut pas, c'est que les dirigeants des sports portent tous leurs efforts sur la recherche de ces vedettes, ou leur création artificielle; ce qu'il ne faut pas, c'est que pour obtenir des résultats brillants acquis par un « cirque » de vedettes, on sacrifie à celui-ci tous les sportifs de second plan. Il faut que les vedettes servent d'agents de propagande, de modèle, de pôle d'attraction, pour la masse des hésitants; mais il faut

ensuite, ou parallèlement, porter ses efforts sur la formation de ceux-ci, sur le développement du sport en profondeur. Ce qui est condamnable, c'est l'athlète-fonctionnaire, mais pas l'athlète-phare... si j'ose m'exprimer ainsi.

Il est d'ailleurs probable que nous ne sommes pas très éloignés, même sur ce point. Ce qui, sans doute, nous sépare, c'est que vous êtes un éducateur et que je ne le suis pas!

Vous pensez que l'action des professeurs pourra être assez forte pour inciter la jeunesse à pratiquer le sport par amour de celui-ci, par désir de s'améliorer physiquement, par hygiène, comme on s'habitue à se laver les dents, ou à ne pas fumer! Je suis, moi, moins optimiste. J'ai peu de confiance dans les idéaux de la jeunesse moderne; je ne la crois pas désintéressée, ni enthousiaste, ni disciplinée; je ne crois pas, comme Jean-Jacques Rousseau, que l'homme naisse bon. Je considère au contraire que les jeunes s'affranchissent de plus en plus tôt de l'in-